

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffeu Greffe du Tribunal

de l'entreprise de Liège division Namur



2 1 FEV. 2019

Pour le Greffier

Greffe

N° d'entreprise : 0717 577 888

Dénomination

(en entier): MCBCOSMETICS

(en abrégé):

Forme juridique : Société en commandite simple SCS

Adresse complète du siège : 13, rue Alexandre Colin à 5020 Champion

Objet de l'acte : Procès verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 20/02/2019 portant

sur la modification des statuts

Madame CAPO-CHICHI Mawuton Mathilde ouvre la séance au siège de la société il est 9h et constate que

tous les associés représentant 100% du capital social sont presents.

Après lecture de l'ordre du jour, l'assemblée adopte à l'hunanimité les modifications suivantes:

L'ARTICLE 6 des statuts est modifié comme suit:

Le capital social est représenté par des parts nominatives de 100 € chacune.

Le conseil d'administration fixe les modalités de souscription et la proportion dans laquelle ces parts sociales doivent être libérées et les époques auxquelles les versements sont exigibles.

Toutefois, chaque part représentant un apport en numéraire ou en nature doit être libérée d'un quart dans les conditions prévues par la loi.

Répartition des parts :

Monsieur BORSU Alex, Commanditaire 98 part de 100€ soit un total de 9800€

Madame CAPO-CHICHI Mawuton Mathilde, commanditée et gestionnaire journalière 2 part de 100 € soit un total de 200 €

.Monsieur BORSU Christophe Christian, commandité apport intellectuel, (diplôme de gestion)

A L'ARTICLE 3 on rajoute les activités suivantes:

Vente des parfums, des sacs à mains, chaussures, vètements et lingeries et autres accessoires.

Fait à Namur le 20/02/2019

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).